

Association financée par :



Membre du réseau :



FEUILLE DE ROUTE

Année 2022



SOMMAIRE

Axe 1 | Fédérer, communiquer et sensibiliser **3**

Les États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France : un évènement emblématique entre la filière et la société civile _____ 3

Le Prix Régional de la Construction Bois d'Île-de-France : promouvoir des constructions bois exemplaires _____ 3

Les Nuits des Forêts en IDF : sensibiliser la société civile à la multifonctionnalité des forêts _____ 3

Habiter Bois : rendre accessible la construction bois auprès du grand public _____ 4

Accroître la visibilité digitale de Fibois Île-de-France _____ 5

Axe 2 | Animer l'écosystème de l'amont forestier **7**

Contribuer à l'animation régionale de l'amont forestier _____ 7

Contribuer à la gestion durable et multifonctionnelle des forêts franciliennes et à leur renouvellement _____ 8

Développer et mettre en œuvre un programme de soutien à la filière populicole en Île-de-France _____ 9

Communiquer et sensibiliser sur la gestion forestière et les bonnes pratiques _____ 9

Axe 3 | Développer la filière industrielle en Île-de-France **11**

Accompagner les acteurs de la filière dans la création du 1er Pôle Excellence Bois en Île-de-France _____ 11

Développer les usages des feuillus et le transport du bois en circuit court _____ 11

Créer des liens entre les signataires du PACTE Bois-Biosourcés et les acteurs économiques du bois construction _____ 12

Axe 4 | Prescrire et développer le bois construction **13**

Développer la connaissance de la construction bois en Île-de-France par la mise en place d'un observatoire bois _____ 13

Élargir et animer la communauté des signataires du PACTE Bois Biosourcés _____ 13

Prescrire le bois construction, développer les prestations et communiquer _____ 14

Accompagner les acteurs du Grand Paris dans la promotion du bois construction sur leurs ouvrages _____ 14

Axe 5 | Développer la dynamique du bois énergie **15**

Communiquer et sensibiliser sur le bois énergie _____ 15

Accompagner l'optimisation environnementale de la filière bois énergie en Île-de-France _____ 15

Animer la filière bois énergie _____ 16

Axe 6 | Développer l'innovation dans la filière **18**

Sourcer des projets d'innovation via le concours Canopée Challenge _____ 18

Accompagner des projets d'innovation via le Booster Bois-Biosourcés et les comités Amont et Bois énergie _____ 18

Axe 7 | Développer l'attractivité des métiers et l'offre de formation en Île-de-France **20**

Recenser l'offre existante de formation et répondre aux besoins des étudiants et professionnels de la filière _____ 20

Accompagner et concevoir des dispositifs de formations continues dans les secteurs de la forêt et du bois _____ 20

Développer l'attractivité des métiers de la filière forêt bois et la communication _____ 21

Informier et sensibiliser les étudiants et professionnels aux enjeux de la forêt, du bois énergie et de la construction bois _____ 22

AXE 1 | FEDERER, COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

Les États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France : un événement emblématique entre la filière et la société civile

Fibois Île-de-France organisera au printemps 2022 la troisième édition des États Généraux de la Forêt et du Bois en Île-de-France.

La première édition de cet événement, en janvier 2020, avait permis à Fibois Île-de-France de rassembler plus de 150 personnes de la filière forêt bois et notamment d'initier les réflexions sur le pacte Bois Biosourcés.

En 2021, contrainte de s'adapter à la situation sanitaire, l'interprofession a organisé la deuxième édition de ses États Généraux en format digital, suivie par plus de 2 600 spectateurs en direct et en différé. En s'associant à l'Office national des forêts, le journal Le Monde et l'association Nuits des Forêts, Fibois Île-de-France a proposé une après-midi de débat avec 23 intervenants experts de la filière forêt-bois, scientifiques, philosophes, écrivains ou élus qui ont questionné le rôle de la forêt et du bois à travers l'injonction "Touche pas à mon arbre".

En 2022, la troisième édition des États Généraux se tiendra sur la thématique du dialogue filière-société (gestion des coupes rases, tensions et incivilités entre société civile et acteurs de travaux forestiers, sanctuarisation des arbres et des forêts, production locale de bois, question du bois énergie...) et des modalités de médiation possibles entre cette filière forêt-bois et la société civile. L'objectif de cette nouvelle édition des EGFB sera de développer de nouveaux outils de médiation pour la filière.

Un groupe de travail constitué d'adhérents volontaires sera formé afin de coconstruire la nouvelle édition. Fibois Île-de-France fera également appel à un prestataire spécialisé dans la médiation avec le grand public afin de mettre en place un véritable dialogue entre la société civile et

la filière. L'ambition des EGFB, serait de réaliser un PACTE avec la société civile.

Le Prix Régional de la Construction Bois d'Île-de-France : promouvoir des constructions bois exemplaires

Fibois Île-de-France poursuivra la valorisation des projets bois grâce à la remise des prix du PRCB 2022 et le développement du Prix des Écoles, en partenariat avec Les P'tits Archis. Le jury intègrera un représentant des médias de la construction en vue d'une sensibilisation aux enjeux de la construction bois en Île-de-France.

En 2021, 64 projets ont été portés candidats au PRCB, qui a distingué 8 lauréats, 2 mentions spéciales et 2 ouvrages ex-aequo « Prix des Écoles ». La remise des prix s'est tenue le 15 juin au Couvent des Récollets, en présence de Christine Leconte, Présidente du Conseil national de l'Ordre des Architectes et Présidente du jury du PRCB 2021, et de Fabien Gantois, Président de Conseil régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France.

Les Nuits des Forêts en IDF : sensibiliser la société civile à la multifonctionnalité des forêts

En 2022, Fibois Île-de-France pilotera, aux côtés de l'association Les Nuits des Forêts, la 3ème édition de la Nuit des Forêts en Île-de-France dont les objectifs sont les suivants :

- Développer davantage les formats d'événements hybrides pour éviter de séparer les activités de la filière de l'écosystème forestier dans lesquelles elles se déroulent

- Renforcer la programmation sur les sites, afin de toucher plus de personnes grâce aux animations proposées
- Améliorer et anticiper la communication des événements, particulièrement sur les sites isolés bénéficiant de peu de visibilité
- Développer les activités proposées aux classes de scolaires
- Anticiper la logistique et le matériel prévu en cas de mauvaise météo.

Le festival sera notamment articulé autour de deux temps forts : un événement de grande ampleur dans une forêt avec une programmation renforcée ainsi qu'une randonnée de 48h, réalisé en partenariat avec Enlarge Your Paris et la Métropole du Grand Paris, reliant l'ensemble des espaces forestiers du Grand Paris et ponctués d'animations.

En 2020, Fibois Île-de-France a organisé la première édition du Festival des Forêts en Île-de-France, événement grand public d'intérêt général. L'ambition de cet événement était de sensibiliser le grand public aux enjeux de la filière forêt-bois en se déplaçant dans des forêts proches de chez eux pour échanger directement avec les acteurs de la filière, avec des activités proposées autour de trois thèmes : balades et découvertes de l'écosystème forestier, découverte des savoir-faire et métiers de la filière forêt bois, animations culturelles et artistiques.

Avec plus de 50 parutions dans la presse écrite, télévisée et radiophonique, près de 250 personnes réunies pour le Tribunal pour les Générations Futures, puis autour de 5 000 personnes réunies dans une vingtaine de forêts et lieux de transformation du bois en Île-de-France, le Festival a été une grande réussite.

En 2021, le festival des Forêts, devenu Nuits des forêts, s'était étendu à l'échelle nationale. Fibois Île-de-France a coordonné l'ensemble des sites sur le territoire, soit 35 sites, allant des forêts publiques domaniales, régionales et communales aux forêts privées.

C'est ainsi environ 60 événements qui se sont déroulés, mobilisant près de 200 intervenants pour un nombre de 5000 participants estimés sur les 3 jours du festival.

Habiter Bois : rendre accessible la construction bois auprès du grand public

Initiative née en 2017 au sein du réseau Fibois France et mise en œuvre par Fibois Pays de la Loire et Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Habiter Bois a été organisé par Fibois Île-de-France pour la première fois le troisième week-end d'octobre en 2021. Concomitant aux Journées nationales de l'architecture, cet événement propose aux architectes, BET, entreprise bois de rencontrer le grand public à l'occasion de visites de leurs réalisations de logements. L'ambition est double : faire découvrir au grand public le champ des possibles de la construction bois d'un côté, et de l'autre, élargir la clientèle des professionnels qui proposent ces visites. Pour cette première édition, une trentaine de visites étaient proposées en Île-de-France.

En 2021, l'accent était mis sur l'habitat individuel, comme le font les 2 interprofessions à l'origine d'Habiter Bois. En Île-de-France, les propriétaires de logements individuels en bois se sont montrés parfois réticents à accueillir du public chez eux. Ainsi, en 2022, afin de proposer plus de projets à visiter et être le plus représentatif possible de la construction bois dans la région, Fibois Île-de-France a décidé d'élargir les projets de visites à l'ensemble des constructions bois.

Aussi, fort de sa première expérience, l'interprofession tentera de faire aboutir un partenariat média avec les Éditions À Vivre organisatrices de visites de maison au même moment ; lancera un appel à manifestation d'intérêt auprès des professionnels dès le mois de juin et utilisera les outils proposés par les Journées nationales de l'architecture (notamment Open Agenda). Cela permettra un gain de temps et de visibilité pour cet événement.

Aussi, grâce à ses partenariats et son réseau, Fibois Île-de-France étudie les possibilités d'organisation d'un événement de lancement et de conférences dédiées au grand public pour informer sur la construction bois mais également l'utilisation du bois comme énergie. Une exposition photos/maquette des lauréats du Prix Régional de la Construction bois est également envisageable. Enfin, cet événement étant lié aux Journées nationales de l'architecture, Fibois Île-de-France

pourra s'associer à la manifestation des JNArchi intitulée « Levez les yeux », offrant aux jeunes publics des activités dédiées le premier jour de la manifestation.

Accroître la visibilité digitale de Fibois Île-de-France

En 2022 le travail de structuration de la stratégie de communication de l'interprofession se poursuivra en développant la création de contenus avec pour objectif principal d'accroître la visibilité de l'interprofession en touchant et en s'adressant à tous ses publics cibles.

Les réseaux sociaux

De manière générale, Fibois Île-de-France a pour ambition de pérenniser les résultats de ses réseaux sociaux en animant ses communautés à travers des contenus qualitatifs et pertinent ainsi qu'en faisant croître ses communautés.

L'interprofession est historiquement présente sur les réseaux sociaux dédiés aux professionnels : LinkedIn¹ et Twitter².

En 2022, l'interprofession éditorialisera ses contenus sur ces réseaux sociaux en systématisant certains posts tels que des focus sur la construction bois à partir des candidats au Prix Régional de la Construction Bois. Une veille médiatique hebdomadaire permettra d'alimenter ses réseaux sociaux en informations sur la filière, nos adhérents et nos partenaires tout en variant les sources d'informations ou en partageant d'autres posts. Aussi, il est important de garder des résultats organiques et ainsi de miser sur le repartager naturel de nos posts par les utilisateurs, les réactions et les commentaires générés par notre communauté.

Les comptes Facebook et Instagram, tournés vers le grand public, créés par Fibois Île-de-France dans le cadre du Festival des forêts en Île-de-France ont été cédés à l'association Nuits des forêts dans le cadre de la nationalisation du festival. Ainsi, Fibois Île-de-France, s'est doté de nouveaux comptes au printemps 2021. Ces comptes, principalement dédiés aux informations pour le grand public

fédèrent des communautés différentes de LinkedIn et Twitter.

En 2022, il s'agira de se concentrer sur l'évolution des interactions entre nos abonnés existants et nos posts afin d'être mieux référencés par les algorithmes de ces réseaux sociaux. De même que pour LinkedIn et Twitter, il sera nécessaire d'éditorialiser nos posts en mettant cette fois l'accent sur la pédagogie et le partage d'informations facile à appréhender pour dialoguer avec le grand public. Par exemple proposer régulièrement des posts sur nos forêts d'Île-de-France, leurs spécificités et les moyens d'y accéder ou bien les activités qui y sont proposées. Des séries sur des constructions bois/biosourcés remarquables peuvent également mises en place afin d'informer sur les atouts de ces matériaux et les techniques constructives.

Enfin, au-delà du référencement naturel de ses contenus par ces plateformes, Fibois Île-de-France capitalisera également sur des contenus sponsorisés lors d'événements particuliers comme le Festival des Forêts, Habiter Bois ou bien les États Généraux de la Forêt et du Bois.

Le site internet

Dans la continuité des travaux de refonte de l'identité de Fibois Île-de-France en 2020, l'année 2021 a permis d'uniformiser, centraliser et rendre plus attractive la filière en Île-de-France via son nouveau site internet.

En 2022, Fibois Île-de-France s'attachera à continuer cette sur dynamique. À la suite de la création de la rubrique « emploi et formation », l'interprofession alimentera et développera les contenus liés en ajoutant les chiffres clés de l'emploi et de la formation, avec la même identité que les autres rubriques du site ; en explicitant l'offre de formation et les métiers de la filière.

La newsletter mensuelle

Mise en place en 2020 lors du premier confinement, la newsletter est devenue en 2021 un outil de communication pérenne tous les premiers mardis de chaque mois. Dans le but de faciliter la lecture et l'accessibilité de cette lettre d'information, un sommaire a été mis en place avec des rubriques

¹ 2 646 abonnés au 1er octobre 2021, soit une augmentation x1,5 en moins d'un an

² 1 326 abonnés au 1er octobre

récurrentes pour s'adresser à toutes les cibles et représenter tous les secteurs d'activité des adhérents de Fibois Île-de-France : Amont Forestier, Bois énergie, Bois Construction, Formation... Par ailleurs, cette newsletter est partagée à notre communauté sur LinkedIn et Twitter afin de toucher le plus de public. En 2022, nous continuerons à partager cette newsletter. Nous tenterons par ailleurs d'améliorer sa réception auprès de nos abonnés via un outil d'emailing plus performant.

AXE 2 | ANIMER L'ECOSYSTEME DE L'AMONT FORESTIER

Contribuer à l'animation régionale de l'amont forestier

Animer le comité de pilotage « amont forestier »

Suite à l'Assemblée générale de Fibois IDF en juin 2021 durant laquelle certains adhérents de l'amont forestier ont demandé à mieux être informés des actions portées par Fibois, l'interprofession a proposé la mise en place d'un comité de pilotage de l'amont forestier. En cohérence avec son rôle d'interprofession, l'association a souhaité aller plus loin en proposant que ce COPIL soit une instance de pilotage de la filière amont francilienne afin de :

- partager les besoins, enjeux et actualités de la filière,
- définir les actions communes à mettre en œuvre sur le territoire,
- contribuer à la feuille de route amont de l'interprofession,
- porter un message unique en tant que filière régionale.

En 2021, ce comité de pilotage s'est réuni en octobre et décembre. En 2022, Fibois souhaite pérenniser le COPIL et la réunion 1 fois par trimestre, en invitant des acteurs institutionnels le cas échéant.

Dans le prolongement de cette volonté de coordination de la filière amont, Fibois Île-de-France souhaite également participer aux initiatives locales de développement forestier ainsi qu'aux instances de concertation. A ce titre, Fibois participera aux travaux des chartes forestières des parcs naturels régionaux, mais également à certaines chartes forestières ou comités des forêts portés par l'ONF afin de représenter l'ensemble de la filière au sein de ces instances.

Mieux connaître la ressource forestière disponible sur le territoire

Le programme régional de la forêt et du bois en Île-de-France offre de nombreuses informations sur la

ressource forestière présente sur le territoire (volume récolté et commercialisé, essences principales...) mais reste limité sur des informations régionales et ne donne pas d'indication sur les flux de bois infra et intra-régionaux ni sur la tension de la ressource. Afin d'apporter ces informations complémentaires, mais aussi d'accompagner la restructuration des flux d'approvisionnement du bois dans l'éventualité de l'installation d'une unité de transformation en Île-de-France, Fibois IDF a mis en place un groupe de travail approvisionnement qui s'est réuni une première fois en 2021. Ce groupe de travail est composé de l'ONF, de l'AEV, des experts forestiers, du CRPF, des coopératives forestières intervenants en Île-de-France et de la Chambre d'agriculture. Il se réunira de nouveau en 2022 pour affiner les informations données et faire un état des lieux de la situation. Le GT pourra également s'étendre à d'autres acteurs au besoin (par exemple : la société forestière).

La forêt bouge, animateur régional

La Forêt Bouge est une plateforme en ligne développée par le CNPF et le Ministère de l'Agriculture qui a pour objectif de créer du lien entre les acteurs privés, économiques ou institutionnels du monde forestier. Elle permet de faciliter les démarches, la gestion des forêts et la réalisation d'opérations sylvicoles des propriétaires et des professionnels en favorisant le regroupement du foncier et/ou de la gestion.

En partenariat avec le CRPF IDF et Centre Val-de-Loire, Fibois IDF pilotera l'annuaire des professionnels de la filière amont permettant de répertorier sur une même plateforme ces professionnels et de faciliter la création de lien entre les différents acteurs forestiers, et donc la gestion forestière.

Contribuer à la gestion durable et multifonctionnelle des forêts franciliennes et à leur renouvellement

Animer la plateforme Plantons des arbres en Île-de-France

Dans la continuité des travaux réalisés en 2020 et 2021 sur la mise en place d'une plateforme pour l'avenir des forêts franciliennes, Fibois Île-de-France animera en 2022 la déclinaison régionale de la plateforme « Plantons des arbres ».

Sous la forme d'une plateforme en ligne, « Plantons des arbres » contribue à la plantation et au renouvellement des arbres et des forêts françaises et franciliennes. À destination des entreprises, collectivités, citoyens et porteurs de projets, cette plateforme unique proposée par Fibois France, et opérée en Île-de-France par Fibois Île-de-France, est un nouvel outil incitatif permettant d'œuvrer à une gestion forestière durable.

Cette plateforme rassemble les opérateurs et dispositifs d'aides, publics comme privés, permettant ainsi de donner les moyens aux particuliers et financeurs de participer au renouvellement et à la plantation d'arbres en France, quel que soit le milieu (urbain, agricole ou forestier).

Via un module de filtrage, elle permet également de donner de la visibilité et de la lisibilité au porteur de projet forestier sur les dispositifs d'aides existants en Île-de-France.

Afin de garantir la qualité des projets forestiers ainsi financés, mais aussi d'encadrer les contributions carbone et autres services écosystémiques mis en place via la plateforme, Fibois Île-de-France souhaite mettre en place un comité de suivi du dispositif en Île-de-France. La composition de ce comité devra être précisée en 2022.

De plus, Fibois Île-de-France ambitionne de contribuer à la réalisation de 4 projets de boisement, reboisement ou d'amélioration sylvicole en 2022 permettant d'illustrer les projets qui pourraient voir le jour grâce à la plateforme. Une convention de partenariat avec le CRPF, l'ONF, la Chambre

d'agriculture, Fransylva et les Experts forestiers permettra également de sourcer des projets forestiers concrets à proposer aux contributeurs financiers.

Développer le mécénat en Île-de-France, via un partenariat avec Plantons pour l'avenir

Depuis 2021, Fibois Île-de-France est partenaire du fonds de dotation privé « Plantons pour l'avenir » dont l'objectif est, par le mécénat d'entreprise et de particuliers, de renforcer l'efficacité du soutien au renouvellement des forêts en région Ile De France en complément des autres dispositifs publics ou privés, de développer des actions de sensibilisation/éducation sur le rôle de la forêt et des usages du bois et d'accompagner des projets de recherches et d'innovation sur les thèmes de l'adaptation des essences et des techniques sylvicoles dans un contexte de changement climatique.

Pour l'instant, deux projets sont suivis par Fibois Île-de-France : le festival Nuits des forêts et un projet d'expérimentation sur la charalose du frêne. En 2022, Fibois Île-de-France continuera à chercher des mécènes pour ces actions et cherchera de nouveaux projets à financer, notamment en matière d'expérimentation sur le changement climatique.

Contribuer au stockage carbone en forêt, et dans les produits bois

En cohérence avec la plateforme Plantons des arbres, mais également avec le label bas carbone qui permet de contribuer à des opérations de compensation carbone en forêt, Fibois Île-de-France souhaite développer à la fois l'offre de projets forestiers éligibles aux méthodes forestières du label bas carbone en partenariat avec le CRPF IDF, faire connaître le dispositif auprès de potentiels financeurs mais également développer des méthodes complémentaires intégrant l'arbre ou dans la construction bois.

En effet, Fibois Île-de-France a participé en 2021 au groupe de travail avec Woodeum, W02, Carbone4, la société forestière, REI Habitat, I4CE, Frey, ICAMAP et la foncière Chênelet, pour développer une méthode du label bas carbone dans le domaine de la construction bois. Il s'agit de la méthode « stockage carbone longue durée dans la construction ». Cette

méthode a été proposée au ministère de l'écologie et est en cours d'instruction. En 2022, Fibois Île-de-France souhaite poursuivre ces travaux en accompagnant le développement de projets éligibles à cette nouvelle méthode.

En parallèle, Fibois IDF co-anime un groupe de travail avec Plaine Commune et le conseil départemental du 93 pour développer de nouveaux cadres (méthode du LBC, nouveau label...) de contribution carbone adaptés au milieu urbain dense, tel que l'arbre en ville et d'autres thématiques.

Enfin Fibois Île-de-France a débuté des travaux de réflexion sur le développement d'un programme expérimental « Un immeuble une forêt » avec REI Habitat et Fibois Pays de la Loire. Ce programme a pour but d'engager les acteurs de la promotion immobilière, déjà engagés dans des démarches de sobriété avec l'utilisation de produits bois, à financer des opérations de contribution carbone en forêt sur le territoire. Ces opérations seraient complétées par des activités culturelles à destination des futurs habitants de l'immeuble visant à recréer le lien entre le matériau bois et la gestion forestière. Des projets pilotes seront mis en œuvre en 2022.

Mettre en place un groupe de travail sur l'adaptation des forêts au changement climatique

Dans le cadre du comité de pilotage amont forestier animé par Fibois Île-de-France, l'interprofession souhaite mettre en place en 2022 un groupe de travail sur le thème de l'adaptation des forêts au changement climatique. Ce groupe de travail, composé des acteurs du COPIL forêt qui souhaitent y participer mais également du département santé des forêts, d'organismes de recherches et d'associations environnementales, aura pour objectif de suivre l'évolution des impacts du changement climatiques sur les forêts franciliennes et de partager les connaissances sur les actions entreprises en Île-de-France pour y répondre. Ce travail pourra également inclure un travail de synthèse des actions existantes et une valorisation de cette dernière sous la forme de rapport ou de webinaire.

Développer et mettre en œuvre un programme de soutien à la filière populicole en Île-de-France

En coordination avec le CRPF et Fransylva, Fibois Île-de-France souhaite développer un programme d'actions visant à soutenir le renouvellement du peuplier en Île-de-France.

Pour cela, Fibois anime un groupe de travail dont l'objectif est de constituer le plan d'actions et réaliser un état des lieux de la filière populicole en Île-de-France. Une fois ce plan d'actions réalisé, Fibois IDF et le CRPF piloteront la mise en œuvre de ce dernier en 2022.

Des demi-journées de sensibilisation sur le peuplier et sa gestion seront également organisées à destination des élus et de la société civile.

Communiquer et sensibiliser sur la gestion forestière et les bonnes pratiques

Contribuer au concours « Les trophées des forêts »

A l'initiative de Fransylva Île-de-France, Fibois IDF a contribué en 2021 à la création du « Trophées des forêts en Île-de-France » qui vise à mettre en valeur des collectivités territoriales qui ont mis en œuvre des politiques forestières, des actions ou des dispositifs de soutiens bénéfiques pour la filière forêt et bois ou exemplaires.

À la suite d'un appel à projets en fin d'année, le comité de pilotage organisera une cérémonie de remise de prix la semaine du 21 mars en écho à la journée internationale des forêts. Fibois IDF participera au jury, à l'animation de la journée, ainsi qu'aux efforts de communication pour faire connaître le dispositif et les lauréats.

Organiser des webinaires thématiques sur l'amont forestier

Dans le but de sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion forestière, de faire évoluer les pensées sur l'acceptabilité des travaux sylvicoles, mais également de démontrer le lien fondamental entre l'amont et l'aval forestier, Fibois Île-de-France organisera des webinaires thématiques. A l'image du webinaire organisé en partenariat avec l'Institut de la transition environnementale en 2019, ces formats auront pour vocation d'informer sur les problématiques des peuplements régionaux (adaptation et résilience face au changement climatique, mobilisation de la ressource, biodiversité etc).

Des webinaires thématiques pourront également être proposés aux professionnels de la filière afin de les sensibiliser sur notamment les bonnes pratiques de gestion forestière, la futaie irrégulière, l'intégration de la biodiversité...

Du contenu à diffuser sur internet, via les réseaux sociaux et le site internet de Fibois IDF, sera également développer pour faire de la pédagogie sur ces sujets.

AXE 3 | DEVELOPPER LA FILIERE INDUSTRIELLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Accompagner les acteurs de la filière dans la création du 1er Pôle Excellence Bois en Île-de-France

Pôle Excellence Bois

Fibois Île-de-France a été sollicitée par l'entreprise INOE pour l'aider dans son projet de création du premier Pôle Excellence Bois en Île-de-France, à Carrières-sous-Poissy dans les Yvelines. Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de circuits courts et de valorisation de la ressource locale, a pour ambition d'assembler sur le même site : une scierie feuillue, une unité de 2ème transformation du bois (murs et façades à ossature bois), une unité de démantèlement éco-mobilier, une plateforme de production de combustible biomasse, la création d'un pyrogazéificateur, une unité de production de bûches compressées, et un centre de formation sur les métiers de la forêt et du bois. Par ses connaissances du milieu industriel et institutionnel de la région francilienne, Fibois Île-de-France aide les porteurs de projet dans leur démarche de recherche de foncier et de financements, en lien avec le Plan de Relance.

Accompagner les aménageurs et collectivités souhaitant accueillir des entreprises de construction bois sur leur territoire et les entreprises souhaitant s'implanter en Île-de-France

A l'image de l'EPAMSA qui intègre l'implantation du Pôle Excellence Bois dans son plan d'aménagement de l'Ecopôle Seine Aval à Carrières-sous-Poissy, d'autres aménageurs et collectivités souhaitent accueillir des entreprises de construction bois sur leur territoire dans les prochaines années.

Fibois Île-de-France les accompagnera en les conseillant sur les espaces les plus propices à accueillir une telle activité et en les mettant en

contact avec des entreprises intéressées par une implantation en Île-de-France.

En parallèle, Fibois Île-de-France est en contact avec des entreprises cherchant à s'implanter sur le territoire francilien, notamment via les réponses à l'AMI « Industrie Biosourcés » de la Région Île-de-France. Fibois Île-de-France accompagne ainsi ces entreprises en les mettant en contact avec des partenaires comme les DDT, l'EPFIF, la Banque des Territoires...

Développer les usages des feuillus et le transport du bois en circuit court

Mettre en œuvre l'édition 2 de Probois

Dans le cas probable d'une reconduction du Contrat Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) Vallée de la Seine, Fibois Île-de-France portera l'ambition d'une seconde édition du projet PROBOIS avec les partenaires de la première édition, qui fut lauréat de de l'AMI « transition écologique et valorisation économique » de l'ADEME en 2018. Le projet PROBOIS 2 visera à développer des démonstrateurs utilisant la logistique fluviale pour les approvisionnements chantier et/ou mettant en œuvre le BLC hêtre en structure de bâtiment. Des analyses et retours d'expérience permettront de prouver la pertinence de ces solutions innovantes pour le développement de la filière bois sur l'axe Seine.

Pour rappel, ce projet a deux objectifs. D'une part produire des éléments de structure lamellés-collés pour immeuble R4 et plus, à partir de hêtre de basse qualité très présents en Normandie, permettant ainsi d'obtenir un nouveau produit constructif en bois local feuillu. D'autre part de trouver des solutions de transport alternatives à la route, moins polluantes dans une dynamique de circuits courts, pour l'acheminement des produits de construction vers l'Île-de-France, en utilisant la Seine.

Expérimenter le transport fluvial du bois énergie

Dans le prolongement du projet Probois qui vise à développer le transport fluvial des produits de construction en bois, Fibois Île-de-France souhaite mettre en place une initiative régionale visant à expérimenter le transport fluvial du bois énergie. Un groupe de travail sera mis en place début 2022 afin de faire le tour d'horizon des initiatives et technologies existantes en France, les freins et enjeux existants et de mettre en place des synergies permettant de mener à bien une telle expérimentation en région francilienne.

Piloter un groupement d'analyse sur la relocalisation des industries de transformation en Île-de-France

Afin d'accompagner le développement vertueux de la construction bois, il est impératif que l'Île-de-France développe une industrie du bois compétitive sur son territoire ou à l'échelle du Bassin parisien. Si les pouvoirs publics sont déjà en partie sensibilisés sur ce sujet, la tendance en cours n'a pas encore été inversée par les récents appels à projets et à manifestation d'intérêt. Malgré ces nombreux dispositifs, aucun n'a reçu de projets probants de scierie en Île-de-France.

Fibois Île-de-France a ainsi commandité une étude auprès de 4 étudiants « Ingénieurs des Ponts, Eaux et Forêts » d'Agro ParisTech, dans le cadre de leur cours « Groupement d'analyse d'action publique », pour travailler sur l'enjeu du redéveloppement de l'activité de 1ère transformation en Île-de-France. En partenariat avec Agro ParisTech, nous accompagnerons ces étudiants de septembre 2021 à février 2022 afin qu'ils établissent des propositions opérationnelles (pistes d'amélioration des dispositifs d'aides, actions à mettre en place...) permettant d'aider à l'installation des industries de 1ère transformation en région francilienne. De plus, un webinaire de restitution des travaux sera organisé en 2022.

Etudier la valorisation des essences et qualités de bois secondaires sur l'axe Seine Nord

L'orientation politique en faveur du bois (RE2022), le besoin en bois croissant notamment via le Pacte Bois-Biosourcés, la tension sur le bois de construction, le défi constructif des JOP 2024, l'âge avancé des dirigeants de scieries, le besoin pressant d'avoir les débouchés industriels pour renouveler et adapter la forêt au climat futur, tous ces éléments pressent fortement à l'étude d'une stratégie d'accompagnement des entreprises bois à la valorisation des essences feuillues et qualités secondaires. Fibois Île-de-France s'associera ainsi à Fibois Hauts-de-France, Fibois Normandie et AgroParisTech pour étudier le potentiel forestier et industriel des 3 régions de l'axe Seine Nord pour valoriser les essences et qualités de bois secondaires. Fibois Île-de-France accueillera un stagiaire co-encadré par Agro ParisTech pour développer ce projet.

Créer des liens entre les signataires du PACTE Bois- Biosourcés et les acteurs économiques du bois construction

Afin d'accompagner les signataires du PACTE Bois-Biosourcés dans leurs engagements pour la construction bois sur le territoire francilien, Fibois Île-de-France organisera en 2022 une seconde édition des rencontres BtoB pour que ceux-ci puissent prendre connaissance de l'écosystème des entreprises de la construction bois intervenant dans la région : AMO, architectes, bureaux d'études. Pour apporter de la visibilité et de la diversité, Fibois Île-de-France organisera l'événement en partenariat avec la CCI Grand Paris. Ces rencontres se tiendront en présentiel si les conditions sanitaires le permettent.

AXE 4 | PRESCRIRE ET DEVELOPPER LE BOIS CONSTRUCTION

Développer la connaissance de la construction bois en Île-de-France par la mise en place d'un observatoire bois

Fibois Île-de-France mettra en place à partir de 2022 l'Observatoire de la construction bois en Île-de-France grâce à la coordination de trois outils :

- L'annualisation de l'enquête construction bois Île-de-France, réalisée par Nomadéis, en vue de poursuivre l'objectivation des marchés de la construction bois en Île-de-France, à travers une connaissance détaillée des acteurs de la construction bois et celle des caractéristiques des projets franciliens (localisation, coût, surface, mode constructifs, emploi d'autres biosourcés...).
- La mise à jour annuelle de la cartographie « Construction Bois et biosourcées » réalisée en partenariat avec l'AREC de l'Institut Partis Région. En poursuivant sur la dynamique initiée en 2021 avec la réalisation de l'État des lieux et potentialités de la Construction Bois, ce sont plus de 1000 projets franciliens qui ont été renseignés. La cartographie interactive permettra de rendre compte des caractéristiques des projet issus de l'enquête, du Prix Régional de la Construction Bois, du PACTE Bois-Biosourcés et des filières biosourcées, notamment dans le cadre d'un partenariat avec Ekopolis. Sa mise à jour annuelle permet d'affirmer sa caractéristique d'outil stratégique dynamique au service de la filière.
- La mise en place d'un observatoire sur les coûts de la construction bois via la remontée des coûts des opérations du Pacte Bois-Biosourcés sur les premières opérations lancées sur cette 2ème année d'engagement.

Élargir et animer la communauté des signataires du PACTE Bois Biosourcés

Fibois Île-de-France continue de façon régulière son tour d'horizon des potentiels signataires pour élargir la communauté des signataires du Pacte Bois-Biosourcés et espère pouvoir ajouter en 2022 5 à 10 nouveaux signataires pour le Pacte Bois-Biosourcés.

Par ailleurs, il s'agira pour cette 2ème année du Pacte Bois-Biosourcés, signés par une quarantaine d'aménageurs, de promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux et collectivités territoriales de proposer un programme adapté pour cette nouvelle année :

Ateliers thématiques trimestriels d'une demi-journée sur des thématiques nouvelles : l'innovation et la mise en valeur des lauréats des deux premières éditions du Booster Bois-Biosourcés ; atelier sur les coûts de construction pour donner suite à la remontée des coûts de certaines opérations par les signataires, ...

Réunions ad-hoc pour le démarrage du suivi des engagements complémentaires : bois feuillus, label BDF, label BBCA, aménagement extérieur et intérieur, mais également accompagnement des collectivités territoriales qui ont pris l'engagement complémentaire sur les documents de planification type Plu, Scot...

Webinaires : plusieurs webinaires seront proposés en format webconférence d'une heure en fonction de l'actualité de la filière forêt-bois (gestion des approvisionnements ; réglementation incendie...).

Prescrire le bois construction, développer les prestations et communiquer

Prescrire le bois construction

Fibois Île-de-France, par le biais de sa prescriptrice bois, continuera à accompagner les acteurs de la filière bois-construction dans les questionnements qu'ils peuvent avoir sur la réalisation d'un projet bois... Cela se traduit généralement par quelques contacts téléphoniques ou échanges de mails pour évoquer des problématiques sur une opération, étudier un projet en phase de faisabilité, choisir une solution constructive, ou encore trouver des entreprises.

De janvier à juillet 2021 par exemple, Fibois Île-de-France a accompagné près de 34 projets.

Développer la prestation sur le bois construction

Fibois Île-de-France continuera en 2022 à accompagner les maîtres d'ouvrage qui le souhaitent sur des prestations de conduite du changement et de formations des équipes opérationnelles sur le sujet du bois construction : conception et dispense de cursus de formations adaptés.

Communiquer sur le bois construction

Fibois Île-de-France organisera des visites sur des opérations en cours de construction régulièrement, avec la présentation sur site des acteurs impliqués dans le chantier : entreprises, maîtres d'œuvres et/ou maîtres d'ouvrages.

Accompagner les acteurs du Grand Paris dans la promotion du bois construction sur leurs ouvrages

Inventons la Métropole du Grand Paris 3

Suite à la signature du Pacte Bois-Biosourcés à hauteur de 40% sur le périmètre des projets retenus dans Inventons la Métropole du Grand Paris 3, Fibois Île-de-France accompagnera la Métropole du Grand Paris dans la mise œuvre de son appel à projets IMGP3. Cette 3ème édition s'oriente vers trois types de projets : de la reconversion de bureaux en logements, l'aménagement de friches urbaines, et l'aménagement de quartiers de gares.

Dans un premier temps, Fibois Île-de-France participera activement à la journée de Meet-Up pour expliciter les engagements de la MGP sur le Pacte Bois-Biosourcés et présenter aux acteurs présents la filière forêt-bois. Dans un deuxième temps, Fibois Île-de-France accompagnera les groupements retenus dans le cadre de l'appel à projets pour leur proposer un programme dédié pour valoriser le bois en construction, assez similaire à celui qui a été proposé et en cours pour les signataires du Pacte Bois-Biosourcés.

Piscine Olympique Saint Denis

Fibois Île-de-France mettra en œuvre un dispositif visant à mettre en valeur l'ouvrage exceptionnel de la piscine olympique dont la charpente réalisée en bois par l'entreprise Mathis sur de grandes portées constitue pour la filière bois un exemple et un héritage sur lequel il est nécessaire de communiquer. La pose de la charpente sera réalisée à l'été 2022 et le dispositif pourra éventuellement inclure des visites à destination de maîtres d'ouvrage intéressés par ce type d'ouvrage, mais également des fiches

ZAC d'intérêt métropolitain

Deux ZAC d'intérêt métropolitain (La Plaine Saulnier, et le Gardon) feront l'objet d'un accompagnement spécifique de la part de Fibois Île-de-France et en collaboration avec l'association Ekopolis pour promouvoir la mise en œuvre du bois pour les opérations de construction ou l'installation d'entreprises de la filière bois sur le foncier disponible et mettre en œuvre le label Quartier Durable Francilien.

AXE 5 | DEVELOPPER LA DYNAMIQUE DU BOIS ENERGIE

Communiquer et sensibiliser sur le bois énergie

Suite au transfert du site biomasseenergieidf sur le site de Fibois Île-de-France, l'interprofession souhaite faire de la rubrique « bois énergie » de son site internet, l'espace de référence pour le bois énergie en Île-de-France. Le site sera ainsi régulièrement tenu à jour sur les dispositifs d'aides, actualités et autres informations en lien avec la filière bois énergie régionale.

Fibois Île-de-France organisera au minimum 3 visites en 2022 sur la thématique du bois énergie (chantier sylvicole, plateforme biomasse, chaufferies biomasse) à destination des porteurs de projets éventuels ou des élus pour leur présenter la filière régionale, et illustrer le parcours du bois énergie en Île-de-France.

Afin d'encourager et d'accompagner à l'installation de chaufferie biomasse sur le territoire, Fibois Île-de-France réalisera également, en partenariat avec l'AREC, une plaquette d'information à destination des collectivités pour les informer de l'opportunité de développer le bois énergie, les étapes du montage d'un projet et donner des exemples de chaufferies exemplaires en Île-de-France.

Accompagner l'optimisation environnementale de la filière bois énergie en Île-de-France

Diffuser une plaquette de sensibilisation sur les bonnes pratiques de chauffe

Afin de sensibiliser les particuliers sur les enjeux de chauffage au bois domestique et de qualité de l'air, une plaquette d'information a été réalisée fin 2021

en partenariat avec la DRIEAT. Cette plaquette sera diffusée auprès des agences locales de l'énergie et du climat, notamment des conseillers faire, et des structures assimilées mais également auprès des professionnels en contacts avec les consommateurs de bois bûche.

Déployer la marque Île-de-France Bois Bûche

Fibois Île-de-France développera la marque de qualité Île-de-France Bois Bûche, en collaboration avec Fibois France. La marque vise à accompagner les entreprises adhérentes dans le développement d'une offre de bois bûche de qualité, tout en donnant de la visibilité aux particuliers sur ces derniers. Le travail de l'animateur au sein de Fibois Île-de-France sera d'identifier les entreprises de vente du bois bûche (négociants en bois de chauffage, exploitants forestier...), pour leur présenter la marque et lancer le dispositif. Des visites sur site sont nécessaires auprès des potentiels adhérents pour vérifier qu'ils respectent le cahier des charges. Un travail de développement de plaquette d'information sur la marque, les bonnes pratiques de chauffe et d'entreposage du bois bûche sera également réalisé.

Un rapprochement avec les ramoneurs est également à l'étude afin de leur donner les outils pour sensibiliser le particulier sur les bonnes pratiques de chauffe (plaquette de communication, Île-de-France Bois Bûche...).

Animer la filière bois énergie

Coordonner la filière bois énergie, auprès des institutionnels et des relais territoriaux

Fibois Île-de-France anime, en partenariat avec l'Agence régionale de l'énergie et du climat, le comité de pilotage bois énergie composé de la direction régionale de l'ADEME, la Région Île-de-France, les services de la préfecture de région (DRIEAT, DRIAAF) et l'Institut Paris Région. Ce comité de pilotage se réunit trimestriellement pour partager les actualités de la filière ainsi que de suivre et développer des actions pour la filière bois énergie.

Fibois Île-de-France souhaite également développer une coordination des relais territoriaux. Pour cela, un travail d'identification et de prise de contact de ces relais sera réalisé, pour ensuite comprendre leur rôle et leurs besoins. L'objectif à moyen termes étant d'avoir un contact régulier avec les animateurs bois énergie territoriaux pour faire le point sur la filière.

Élargir le Collège des adhérents sur le bois énergie

Fibois Île-de-France prospectera auprès des entreprises liées au bois énergie en Île-de-France afin d'agrandir son cercle d'adhérents. Pour cela, les entreprises du bois bûche, des plaquettes forestières, des granulés de bois mais aussi les bureaux d'études et les relais locaux seront identifiés et référencés.

Cela permettra, à moyen termes, d'augmenter le nombre d'adhérents du bois énergie au sien de Fibois Île-de-France et de créer un collège du bois énergie.

Prescrire le bois énergie

Fibois Île-de-France accompagnera au montage de projets de chaufferies en Île-de-France en proposant aux porteurs de projets éventuels :

Des visites de chaufferies biomasse exemplaires,
Une assistance aux maîtres d'ouvrage en début de projet, via notamment l'aide à la rédaction d'une note d'opportunité,

En leur apportant les éléments sur la filière bois énergie régionale, une liste de fournisseurs de combustibles bois disponibles sur le territoire, les aides existantes sur le territoire...

Une attention particulière sera portée sur l'accompagnement d'une filière d'approvisionnement locale de combustible bois énergie (plaquettes, granulés, bois déchets...).

Des webinaires pourront également être organisés, en fonction des besoins des porteurs de projets sur les thématiques suivantes : le parcours du combustible bois (production, transformation, valorisation), les dispositifs d'aides, les bonnes pratiques (enjeux qualité de l'air et approvisionnement...).

Mettre en place un observatoire du bois énergie en Île-de-France

L'observatoire en question a pour objectif d'apporter les clefs de compréhension de l'évolution de la filière bois énergie en Île-de-France, des besoins de la filière et des difficultés rencontrées.

L'observatoire concernerait le bois sous toutes ses formes : plaquettes forestières, bois en bûches, produits connexes, granulés, broyats... et aborderait les questions de consommations et de commercialisation du bois énergie, ainsi que de l'emploi.

Pour mettre en place cet observatoire, plusieurs enquêtes seront conduites en parallèle :

L'enquête de fonctionnement auprès des chaufferies biomasse, réalisé par l'AREC en partenariat avec la Région Île-de-France, l'ADEME Île-de-France et les services de la préfecture de région

L'enquête d'approvisionnement des chaufferies biomasse, visant à sonder l'ensemble des acteurs qui produisent et/ou commercialisent des plaquettes forestières et des granulés en Île-de-France à destination des chaufferies biomasse

L'enquête sur la commercialisation et la consommation actuelle et à venir de bois bûche et de granulés de bois à destination des particuliers. Afin de mener à bien cette enquête, Fibois Île-de-France fera appel à un cabinet de conseil. Cela permettra notamment d'avoir une approche exhaustive de la filière bois bûche et granulés et de proposer des travaux de prospectives sur les usages futurs du combustible bois par les ménages. Les résultats de ces différentes enquêtes pourront être restitués sous forme de note ou rapport et de webinaires. Les enquêtes seront renouvelées tous les 2 ans, en interne, afin de suivre l'évolution de la filière bois énergie en Île-de-France.

AXE 6 | DEVELOPPER L'INNOVATION DANS LA FILIERE

Contexte : Booster Bois-Biosourcés

Le Booster Bois-Biosourcés est un partenariat existant depuis juin 2019 entre les membres Région Île-de-France, l'institut technologique FCBA, l'Université Paris-Est, l'université Gustave Eiffel, Fibois Île-de-France, l'EpaMarne, le PNR du Gâtinais, le Collectif paille, Construire en Chanvre IDF, l'Ordre des Architectes.

Deux éditions d'un appel à projet Booster Bois-Biosourcés ont été conduites en 2020 et 2021 pour sélectionner et accompagner des projets lauréats.

Dans le cadre du lancement en 2021 de la 2ème édition du concours d'innovation Canopée, Fibois France est devenu l'un des 4 co-organisateurs (ESB / Forinvest Business Angel / Xylofutur) du Concours Canopée Challenge qui permettra de sourcer des projets d'innovation, avec un rôle des Fibois régionaux d'organisation des jurys régionaux.

Sourcer des projets d'innovation via le concours Canopée Challenge

Le concours Canopée Challenge est un concours d'innovation sur l'ensemble des thématiques de la filière forêt-bois (amont forestier, industrialisation du bois, bois construction et bois énergie, ameublement et aménagement, bois industrie...).

Fibois Île-de-France, dans le cadre de ce concours national, sera en charge :

De la constitution d'un jury régional à même de se positionner sur les différentes thématiques du concours, par le biais de son réseau d'adhérents et de partenaires. Le jury régional dépendra aussi des thématiques des projets franciliens qui postulent (fin 2021)

De l'analyse et de la sélection des dossiers franciliens déposés sur la plate-forme du concours (avec le jury régional et les 3 co-organisateurs) (janvier)

De l'organisation et de la tenue de l'étape francilienne du concours qui pourrait avoir lieu sous la forme d'une journée de l'innovation dans la filière

forêt-bois le jeudi 24 mars (date à confirmer) dans un lieu qui reste à trouver (le conseil régional ?)

L'étape francilienne devra permettre au jury francilien de remonter les « grands champions » franciliens à l'étape nationale du concours (1 pour la catégorie Création, 1 pour la catégorie Développement) et d'identifier des mentions spéciales / prix coups de cœur du jury... constituant ainsi un groupe de projets d'innovation franciliens à accompagner.

Accompagner des projets d'innovation via le Booster Bois-Biosourcés et les comités Amont et Bois énergie

Les projets franciliens sourcés via le concours national Canopée Challenge, et sélectionnés en tant que lauréat régional, seront accompagnés par Fibois Île-de-France et ses partenaires sur une période d'environ 6 mois :

L'accompagnement proposé aux porteurs de projets lauréats recouvrira en fonction de l'avancement de l'innovation :

une mise en valeur de leur projet lors d'événements organisés par Fibois Île-de-France

un accompagnement à la mise en place de partenariats grâce à notre réseau d'adhérents

une mise en lien avec les aménageurs signataires du Pacte Bois-Biosourcés, aux adhérents de l'amont ou aux partenaires institutionnels pour étudier les possibles atterrissages opérationnels sur des territoires franciliens

de l'ingénierie financière et de la visibilité des financements existants, notamment ceux de la Région Île-de-France, de la DRIAAF, ou autres selon le niveau de maturité du projet

En 2022, les projets « bois construction » seront orientés vers les membres du Booster Bois-Biosourcés afin d'élargir les possibilités d'accompagnement à de l'accompagnement plus technique (FCBA) ou académique (Université Gustave Eiffel et Université Paris Est) ou pour les

orienter vers l'EPAMarne, aménageur précurseur sur la construction bois.

Les projets « amont forestier » et « bois énergie » seront présentés respectivement au sein du comité de pilotage « amont forestier » et « bois énergie » pour trouver des synergies éventuelles avec les adhérents et acteurs institutionnels associés à Fibois Île-de-France et préciser les besoins d'accompagnement.

AXE 7 | DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DES METIERS ET L'OFFRE DE FORMATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Recenser l'offre existante de formation et répondre aux besoins des étudiants et professionnels de la filière

Afin d'accompagner la dynamisation de la filière forêt-bois en Île-de-France, et pouvoir mobiliser des professionnels compétents pour des projets de qualité, le sujet de la formation des étudiants, entreprises, des MOE et des MOA est essentiel. La première étape est de recenser l'existant et le communiquer largement à tous types de profils, depuis les élèves collégiens jusqu'aux personnes en reconversion professionnelles, des organismes de formation aux entreprises.

Ainsi, Fibois Île-de-France créera des cartographies recensant l'offre de formation initiale et continue certifiée présente en Île-de-France, en partenariat avec la Préfecture de Région, la Région Île-de-France et Défi Métiers.

Ce travail permettra aussi de mettre à jour le site www.metiers-foret-bois.fr avec l'offre de formation sur le territoire francilien.

Aussi, Fibois Île-de-France a initié en 2020 un groupe de travail autour du sujet des formations auquel ont participé le FCBA, la FNCOFOR, France Bois 2024 et l'organisme de formation FAB21, adhérent de Fibois Île-de-France. Des contacts sont également en cours avec la DRIETS Île-de-France. L'objectif de ce groupe de travail qui sera animé courant 2022 est d'analyser et de répertorier les formations continues existantes, et d'encourager de nouvelles lorsque le besoin n'est pas couvert en Île-de-France.

D'ici à mars 2022, la première étape consiste donc à mobiliser les organismes de formation acteurs compétents en matière de bois : CNDB, FCBA, FNCOFOR, FFB, CAPEB, FAB21, UMB/FFB, Compagnons du devoirs... Mais également à faire le tour des OPCO avec qui travailler : Constructys Île-de-France, Opco2i et OPCO EP. Et enfin d'avancer dans nos relations avec Pôle Emploi, rencontré en

octobre 2021, afin d'atterrir sur des actions concrètes.

Il conviendra ensuite de retirer des ateliers du Pacte Bois Biosourcés les besoins en formation qui ne sont pas suffisamment couverts aujourd'hui et d'envisager de développer de nouvelles ingénieries de formation.

Enfin, en réunissant Fransylva, le CRPF, l'ONF, CHEP78, le CFPPA Bougainville, Pôle Emploi, la FNEEDT, Ocapiat et ATKO, nous mettrons en place un plan d'actions centré autour de deux thématiques principales pour redynamiser l'emploi et la formation du secteur forestier :

- Un état des lieux des besoins, freins et potentialités pour redynamiser le secteur des travaux forestiers, depuis les organismes de formation jusqu'aux entreprises
- L'attractivité des métiers de l'amont forestier avec un plan de communication à développer.

Accompagner et concevoir des dispositifs de formations continues dans les secteurs de la forêt et du bois

La formation Concepteur Construction Bois Bas Carbone – Fibois France

Pour répondre à la demande des architectes et maîtres d'ouvrage, un module de formation à la construction bois, par le biais de 5 modules sur 15 jours a été élaborée par le réseau des prescripteurs de Fibois France que Fibois Ile-de-France coordonne.

Cette formation, à destination des architectes, maîtres d'œuvres, mais aussi maîtres d'ouvrages, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, se déroule sur 5 mois, en mixant présentiel et distanciel.

Elle sera dispensée pour la première fois en Ile-de-France du 9 novembre 2021 au 25 mars 2022.

Accompagner le campus des métiers et des qualifications de l'éco-construction en Seine-et-Marne

Fibois Ile-de-France est partenaire du projet de développement de campus des métiers de l'éco-construction en Île-de-France dans le cadre du Campus des Métiers et de la Qualification du Bâtiment (Seine et Marne). Ainsi, Fibois Île-de-France accompagnera l'initiative « démonstrateur matériaux biosourcés » portée par les BTP CFA d'Île-de-France, au BTP CFA d'Occerre.

A plus long terme, à échelle de 3 à 5 ans, il pourrait être intéressant de réfléchir à la constitution de la lisibilité des formations initiales regroupées dans un pôle d'excellence francilien autour des métiers du bois, en lien avec les écoles d'ingénieurs, d'architectes, les CFA existants, et en lien avec l'ESB et l'ENSTIB.

Accompagner l'implantation de l'Ecole Supérieure du Bois en Île-de-France

Aussi, Fibois Île-de-France accompagne l'implantation de l'ESB et l'ouverture de Bachelors en Seine-et-Marne, en partenariat avec la FFB77, le BTP CFA d'Île-de-France et l'Université Gustave Eiffel. L'objectif est d'ouvrir un bachelor « construction bas carbone » à la rentrée de septembre 2023 pour former des cadres intermédiaires et répondre aux besoins des entreprises de la région. Cette implantation pourrait permettre à moyen terme l'ouverture de parcours amenant au diplôme d'ingénieur bois en Île-de-France.

Accompagner le Centre Gustave Eiffel et Bouygues Construction pour la création de l'Académie du Bois

Fibois Île-de-France accompagnera en 2022 la création de l'Académie du Bois par le Centre Gustave Eiffel et Bouygues construction, projet lauréat du Booster Bois Biosourcé 2021. Ce projet a pour objectif de créer à court terme un titre professionnel

« construction mixte » à destination des compagnons, en intégrant la construction et mise en œuvre des matériaux biosourcés. A terme, l'ambition est de créer des CAP, Bacs Professionnels et BTS sur les métiers de la mixité en construction. Fibois Île-de-France accompagnera ainsi les porteurs de projet en les mettant en contact avec les autres filières biosourcés.

Développer l'attractivité des métiers de la filière forêt bois et la communication

Renforcer la présence de la filière au sein des plateformes de l'orientation et de l'emploi

Fibois Île-de-France organisera une exposition sur les métiers et formations de la filière forêt bois en mars 2022 au Tiers-Lieu de la Réussite à Rosny-sous-Bois, initiative innovante développée par Pôle Emploi. Dans la continuité de la participation de Fibois Île-de-France au Forum de l'Emploi d'Est Ensemble en octobre 2021, l'interprofession mettra en œuvre un panorama attractif de la filière et de ses métiers, tout en utilisant les outils numériques développés et en cours de création. Cette exposition pourra être réutilisée une seconde fois à l'Académie du Climat à Paris pour sensibiliser les enfants et adolescents aux enjeux et métiers de la filière forêt-bois.

Aussi, Fibois IDF identifiera les principaux événements régionaux d'orientation et de l'emploi pour y présenter la filière forêt-bois et ses métiers, en collaboration avec différents acteurs partenaires (OPCO, entreprises, organismes de formation...).

Réaliser et diffuser des vidéos de présentation des métiers de la filière

Fibois IDF réalisera trois vidéos de présentation de trois métiers de l'amont forestier (ouvrière sylvicole, expert forestier, entrepreneur de travaux forestiers) en Île-de-France dans le cadre de la campagne de communication nationale « Les entrepreneurs du vivant recrutent », financée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Plan de Relance.

Aussi, Fibois IDF diffusera les vidéos de présentation de cinq métiers de la construction bois, développées par l'entreprise Wilbi en partenariat avec l'UMB FFB. Enfin, Fibois IDF réalisera une vidéo 360° de découverte de l'environnement de travail d'un charpentier en partenariat avec YOOKAN et le Tiers-Lieu de la Réussite à Rosny-sous-Bois.

Piloter le programme d'insertion pour le métier d'ouvrier sylvicole, en lien avec Fransylva et la Région Île-de-France

Fibois Île-de-France a été sollicité par la Région Île-de-France afin de participer à un groupe de travail visant à favoriser le développement et l'attractivité du métier d'ouvrier sylvicole en région francilienne tout en favorisant l'emploi de personnes en situation de réinsertion professionnelle ou sous Mains de justice. Ce projet, né sous l'initiative de Fransylva, sera désormais porté par Fibois Île-de-France dans les prochains mois qui l'intégrera dans une démarche de développement des métiers liés à la forêt et au bois en Île-de-France.

Informers et sensibiliser les étudiants et professionnels aux enjeux de la forêt, du bois énergie et de la construction bois

Intervenir au sein d'établissements d'enseignement

Fibois Île-de-France interviendra chaque année dans différentes écoles, universités et cycles de formation pour présenter la filière forêt-bois et ses enjeux en France et en Île-de-France :

- Agro ParisTech : présentation auprès des étudiants du cycle « Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts » et organisation de parcours de visites « Bois Énergie » et « Bois Construction » dans le cadre de la séquence « forêt » de la formation.
- Campus de Versailles : présentation auprès des étudiants du cycle « de l'arbre au salon », mise en relation avec les adhérents de Fibois IDF et

organisation d'une journée de visite en Seine-et-Marne.

- Intervention dans des écoles d'architectes en collaboration avec le Comité de Liaison des Biosourcés (en cours d'élaboration).
- D'autres sont en cours de discussion.

Le cycle de conférences L'architecture sort du bois

Fibois Île-de-France organisera en 2022 une série de 10 conférences sur la construction bois en partenariat avec la Maison de l'Architecture d'Île-de-France et l'UICB. Ces conférences, à l'attention d'étudiants architectes et de professionnels de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, aura pour but de présenter l'état de la ressource forestière en France, les différents systèmes constructifs existant, les filières biosourcés, les possibilités de formation et les acteurs engagés sur ces thématiques. Chaque conférence de 3h intégrera une partie théorique délivrée par des experts, une participation d'entreprises de la construction bois et la présentation de projets de construction bois par des architectes.
